

La carte grise pour un quad

Description

La carte grise d'un quads, ce véhicule à moteur, promet une expérience unique.

Cependant, pour pouvoir profiter pleinement de ces aventures, il est essentiel de s'attarder sur l'aspect administratif, notamment la [carte grise](#) du quad.

L'immatriculation pour quad est équivalente à celle d'une voiture mais avec des particularités.

[Obtenir ma carte grise de quad en ligne](#)

Est-il obligatoire de faire la carte grise d'un quad ?

Afin de demander la carte grise d'un quad il est essentiel de faire la distinction entre un quad homologué et non homologué, puis il sera alors possible d'obtenir la carte grise si les critères sont respectés.

La distinction entre un quad homologué et non homologué

Avant de vous lancer dans les formalités d'immatriculation de votre quad, il est important de **distinguer deux catégories** :

- Les quads homologués : peuvent circuler librement sur la voie publique, à condition d'être pourvu d'une carte grise et d'une plaque d'immatriculation ;
- Les quads non homologués : peuvent être utilisés seulement sur un terrain privé

A noter: si votre quad n'est pas homologué, alors il sera impossible d'obtenir sa carte grise.

Ainsi, la demande de carte grise pour un quad **doit être effectuée pour rouler sur la voie publique**.

Les critères à respecter pour obtenir la carte grise du quad

Pour homologuer votre quad et obtenir sa carte grise, **certains critères doivent être respectés**, tels que :

- Sa puissance ne doit pas dépasser 20 CV ;
- Son poids ne doit pas excéder 400 kg ;
- Des équipements obligatoires tels que les rétroviseurs, les phares ou les clignotants doivent être présents.

Si votre quad respecte ses critères, alors il peut être homologué sur les routes publiques.

Comment obtenir une carte grise pour son quad ?

Afin d'obtenir la carte grise il est **obligatoire de transmettre certains documents justificatifs**.

Attention : si vous achetez un quad neuf qui n'est pas encore homologué, la première étape consiste à le mettre en règle.

Si vous optez pour un **quad d'occasion déjà homologué**, vous devez simplement réunir les documents suivants :

- Une pièce d'identité ;
- Un justificatif de domicile datant de moins de 6 mois ;
- L'ancienne carte grise du quad ;
- Un formulaire [Cerfa 13750*05](#) de demande d'immatriculation ;
- Si des modifications ont été apportées au véhicule, un certificat détaillant ces changements est nécessaire ;
- Le certificat de cession avec le [Cerfa 15776*01](#) ou la facture d'achat du véhicule ;
- Une attestation d'assurance ;
- Si vous utilisez les services d'un [mandataire d'immatriculation agréé](#), un [formulaire Cerfa 13757*03](#) est requis ;
- Le certificat d'homologation du quad.

Zoom : il est possible de solliciter l'aide d'un prestataire afin que celui-ci effectue les démarches d'obtention de votre carte grise. Legalplace est habilité à traiter votre [demande d'obtention de carte grise](#). Il suffit pour cela de remplir les informations et de transmettre les pièces justificatives, notre équipe se chargera de l'envoi de la carte grise à votre domicile

Quelles sont les possibilités pour obtenir la carte grise d'un quad ?

Pour effectuer la demande de carte grise, le propriétaire a plusieurs options : réaliser la démarche seul ou bien avec un professionnel.

Réaliser la démarche seul

Le propriétaire peut entreprendre lui-même la demande de carte grise en se rendant sur le site de [l'ANTS](#).

En cas de manque d'équipement numérique, il peut se rendre dans un point numérique ou en sous-préfecture.

Dans ce cas, des agents administratifs sont disponibles pour apporter leur assistance en cas de besoin.

Faire appel à un professionnel

Le propriétaire a également la possibilité de faire appel à un intermédiaire pour effectuer les démarches à sa place.

Bon à savoir : les professionnels procéderont à un [contrôle technique](#) pour vérifier la conformité de votre véhicule aux normes en vigueur.

Ainsi, il peut choisir de s'adresser à un **professionnel habilité de l'automobile** tel qu'un garage ou un concessionnaire, **ou à un prestataire habilité** comme une plateforme en ligne.

Bon à savoir : lorsqu'un propriétaire opte pour cette solution, il doit établir un [mandataire d'immatriculation \(cerfa n°13757\)](#) afin d'autoriser le tiers à effectuer les démarches en son nom.

Les différents moyens de demander une carte grise ?

1

Effectuer la démarche sur le site de l'ANTS

- Seul chez soi
- Avec l'aide d'un agent dans un point numérique en Préfecture ou sous-préfecture

2

Avoir recours aux services de professionnels habilités

- Garages agréés
- Professionnels de la carte grise

LegalPlace.

Quelles sont les étapes à suivre ?

Quelle que soit la personne effectuant la demande, que ce soit le propriétaire lui-même ou un professionnel, il est **impératif de suivre ces étapes** :

1. S'identifier ou créer un compte sur le site de l'ANTS ;
2. Sélectionner la démarche souhaitée parmi les options disponibles dans la catégorie "Immatriculation" ;
3. Remplir le formulaire de demande de [certificat d'immatriculation du véhicule](#) en ligne avec les informations requises ;
4. Vérifier les données saisies et valider la demande ;
5. Joindre les pièces justificatives au dossier ;
6. Effectuer le paiement du montant de la carte grise par carte bancaire ;
7. Télécharger la [carte grise provisoire](#) d'immatriculation une fois la demande traitée.

Quel est le coût d'une carte grise d'un quad ?

Le [prix de la carte grise](#) repose sur trois taxes distinctes, à savoir :

- La taxe Y1, déterminée en fonction de la puissance du quad, multipliée par le [prix du cheval fiscal](#)

en vigueur dans la région du demandeur ;

- La taxe Y4, qui représente les frais de gestion et est fixée à 11€ ;
- La taxe Y5, également appelée redevance d'acheminement, dont le montant s'élève à 2,76 €.

De plus, les **quads âgés de plus de 10 ans bénéficient d'une réduction de 50 %** sur le montant de la taxe régionale de leur carte grise.

A noter: en plus du coût de la carte grise, il faut également prévoir le prix des plaques d'immatriculation pour estimer le coût total de l'immatriculation.

FAQ

Est-ce que les quads de loisirs ont besoin d'une carte grise ?

En règle générale, les quads de loisirs, qui ne sont pas destinés à circuler sur la voie publique, n'ont pas besoin d'une carte grise. Cependant les règles peuvent varier selon les juridictions locales, il est donc recommandé de vérifier auprès des autorités compétentes.

Est-ce que je peux conduire mon quad sans carte grise ?

Dans la plupart des cas, non. Conduire un quad sur la voie publique sans carte grise est illégal et peut entraîner des amendes ou d'autres sanctions.

Faut-il assurer un quad ?

Oui, tous les véhicules terrestres à moteur doivent être assurés pour circuler sur la voie publique.